



Rapport de la 7^{ème} édition de la Conférence internationale
de la Fondation

La transition humanitaire dans l'océan Indien

Acteurs, enjeux, éthique



SAINT-DENIS DE LA REUNION

1 & 2 juillet
2021

© 2021 Fondation Croix-Rouge française

Comité de rédaction : Virginie Troit, Louise Baumann, Caroline Vitaglione

Maquette : Manon Araud et Clothilde Mear

Crédits photos : Malagasy Red Cross (photo de couverture), Rémael Stéphane/ LaCompany Benoit Matsha-Carpentier, Croissant-Rouge comorien, Falko Slewert/German Red Cross, Action Studio/David Techer

sommaire

Editos	.02
--------	-----

01 introduction

Présentation de la Conférence	.05
Pourquoi une Conférence internationale sur la transition humanitaire dans l'océan Indien ?	.05
Comité scientifique	.06
Format des tables rondes	.06
Chiffres clés	.06
Les mots d'ouverture	.07

02 jour 1 : transition humanitaire et coopération régionale

Définir et encadrer la transition humanitaire et la coopération régionale dans l'océan Indien	.09
Table ronde 1 : Quelle transition humanitaire dans l'océan Indien ?	..10-11
Table ronde 2 : Organiser la coopération régionale : un enjeu humanitaire	.12-13
Table ronde 3 : L'institutionnalisation de la réponse aux catastrophes : pari réussi ?	.14-15

03 jour 2 : les sciences au service de l'action

Ethique et savoirs : préparer l'université et la société civile à penser aujourd'hui les actions de demain	.17
Table ronde 4 : Accès à la santé et réponse aux épidémies	.18-19
Table ronde 5 : L'acquisition d'une culture du risque par les populations	.20-21
Table ronde 6 : Les sciences au service de l'action humanitaire	.22-23

04 conclusion

La transition humanitaire, perspectives de la jeunesse	.25
Les mots de clôture	.26

annexes

Biographies des intervenants de la Conférence	.28
Co-organisateurs et partenaires de la Conférence	.36
Liste des principaux sigles et acronymes	.37

éditoriaux



Pr Jean-Jacques ELEDJAM
Président de la Croix-Rouge
française



© Rémael Stéphane
/ LaCompany

Croix-Rouge française

D'ici 2050, 200 millions de personnes pourraient avoir besoin d'une aide humanitaire internationale chaque année, à la suite d'une combinaison de catastrophes liées au climat et de l'impact socio-économique du changement climatique. Ce constat est particulièrement urgent dans la région sud-ouest de l'océan Indien, où les populations des petits États insulaires et des zones côtières densément peuplées, sont considérées comme très exposées. En 2000, la Croix-Rouge française a créé la Plateforme d'Intervention Régionale de l'Océan Indien (PIROI) pour répondre au constat de la vulnérabilité des populations de la zone. Elle est composée des différents membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge ; notamment les Sociétés nationales des Comores, de Madagascar, de Maurice, des Seychelles, de Tanzanie, du Mozambique et de France (La Réunion et Mayotte). Son programme a pour objectif principal de contribuer à réduire l'impact des catastrophes liées aux aléas naturels et sanitaires et aux effets du changement climatique sur les populations. La PIROI mène des activités intégrées au cycle de gestion des catastrophes, comprenant la prévention des risques de catastrophes, la préparation aux désastres, la réponse aux urgences et la réhabilitation post-urgence.

En 2019, un rapprochement entre la PIROI et la Fondation Croix-Rouge s'est naturellement consolidé autour de la signature d'un partenariat, avec le soutien de bourses de recherche pour améliorer la qualité des actions sur le terrain et mettre en réseau les chercheurs, les décideurs et les gestionnaires de catastrophes. L'organisation de cette Conférence dans l'océan Indien s'inscrit comme l'un des jalons de cette coopération. La Fondation peut compter sur l'ancrage et l'expertise de la PIROI pour faire converger les intelligences et la connaissance au service de la gestion des risques dans la zone sud-ouest de l'océan Indien.



Françoise FROMAGEAU
Vice-Présidente de la
Fondation

FONDATION
croix-rouge française



Pour la recherche humanitaire et sociale

Fondation Croix-Rouge française

Presque 18 mois, une crise sanitaire mondialisée, durable nous fait percevoir que la transition annoncée, qu'elle soit écologique, économique, démographique, climatique, numérique s'amorce sur un rythme accéléré, rythme qui bouscule au quotidien nos points de repère et qui nous incite collectivement et individuellement à réinventer et à adapter nos modes de vie. Cette crise révèle également des inégalités sociales qui se creusent et rendent encore plus vulnérables les populations précarisées. Cette crise questionne également la légitimité et l'efficacité des politiques publiques de solidarité nationale et internationale.

Le Mouvement Croix-Rouge Croissant-Rouge partage une vision et une stratégie pour la décennie à venir qui conforte l'idée d'une nécessaire anticipation pour prévenir les impacts des transitions sur les publics vulnérables et de laisser place à la participation active et citoyenne des parties prenantes. La Croix-Rouge française et la Fondation Croix-Rouge française prennent leur place dans cette mobilisation solidaire et ouverte sur le monde et construisent leur stratégie à partir de ces valeurs universelles et partagées en cohérence avec nos Principes¹ ; c'est l'une des ambitions de la Conférence internationale des 1 et 2 juillet prochains qui se tiendra à La Réunion et qui s'appuiera sur les expertises de nos partenaires qu'ils soient locaux, nationaux ou internationaux. Faire Territoire Solidaire en tenant compte de l'éducation et de l'émancipation des populations locales ; Construire des espaces de Coopération où chacun puisse trouver sa place dans le respect et la reconnaissance de l'autre ; Consolider notre connaissance partagée et Co-construire des projets communs dans l'intérêt général des territoires et de leurs habitants, c'est le fil rouge de notre Conférence.

Un grand merci à nos partenaires membres du Conseil Scientifique (l'IRD, l'Université de la Réunion, et la PIROI) et à tous les participants pour ces jours de travail et d'échange qui permettront de consolider les bases d'une réflexion commune et de futures actions concertées pour accompagner durablement ces transitions annoncées.

¹ Les sept principes fondamentaux révisés sont contenus dans les statuts du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Ces principes sont les suivants : Humanité, impartialité, neutralité, indépendance, volontariat, unité, et universalité.

éditoriaux



Pascale CHABANET
Représentante de l'IRD à la Réunion



Institut de Recherche pour le Développement à La Réunion

La région sud-ouest océan Indien est une zone de contrastes, qui comprend des territoires français d'Outre-Mer (Réunion, Mayotte), un pays émergent (Afrique du Sud), des pays intermédiaires (Zimbabwe) et des pays moins avancés parmi les plus pauvres de la planète (Madagascar, Mozambique). Sur l'ensemble de la zone, ces disparités présentent de nombreux facteurs de risques sanitaires qui peuvent donner lieu à des épidémies et à des drames humanitaires dès lors qu'ils sont accompagnés de violences avec déplacement de la population. Les enjeux environnementaux sont également à prendre en compte, notamment pour les petits États insulaires extrêmement vulnérables aux changements climatiques dans cette région à dominante océanique. Dans ce contexte de mutations rapides des écosystèmes sous l'effet croissant des pressions anthropiques et climatiques, la science et l'innovation sont des leviers de développement durable des pays quel que soit leur niveau de richesse. Pour accompagner ses partenaires du Sud, l'IRD s'appuie sur la science de la durabilité qui privilégie l'interdisciplinarité et une démarche multi-acteurs pour mieux comprendre les interactions entre environnement, santé et sociétés, apporter des éléments de réponse et des solutions idoines aux défis majeurs des objectifs de développement durable.

Résolument ancrée au Sud, la recherche pour le développement de l'IRD s'appuie sur les écosystèmes locaux et un réseau de représentations garantissant un dialogue et une co-construction des programmes avec l'ensemble des parties prenantes. A La Réunion, fort de ses programmes de recherche axés sur i) la préservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources, ii) l'anticipation et la gestion des effets du changement climatique, iii) l'amélioration de la santé des populations et iv) l'évolution des sociétés, l'IRD se réjouit de co-organiser avec la Fondation Croix-Rouge française la Conférence internationale sur la transition humanitaire dans l'océan Indien.



Gilles LAJOIE
Président du Conseil académique



Université de la Réunion

La transition humanitaire dans le sud-ouest de l'océan Indien revêt des caractères particuliers tant on imagine cette région à l'écart des grandes catastrophes humaines. Et pourtant, à y regarder de plus près, un certain nombre de paramètres se conjuguent dans les pays et territoires de l'espace indianocéanique pour les rendre vulnérables et en demande d'aides humanitaires. Les pays et territoires de la région, en dépit de leur niveau de développement humain variable, sont tous définitivement au cœur d'une zone humanitairement sensible. L'étude de la transition humanitaire fournit un cadre d'analyse propice à la mesure des inégalités de développement entre les pays qui connaissent un creusement des inégalités plutôt qu'une convergence. Les acteurs, nombreux, issus des organisations nationales, régionales, internationales ou encore de la société civile se mobilisent avec des succès variables : l'objet de cette Conférence internationale étant aussi d'en faire état.

S'agissant de l'université de La Réunion et de ses proches partenaires que sont les organismes de recherche, les actions en direction des pays de la région se concrétisent par des actions ponctuelles de formation à l'humanitaire dans chacune des Unités de formation et de recherche, tant au niveau des licences, des masters, des écoles doctorales que de la Direction des relations internationales et par l'accueil d'étudiants étrangers issus de la région, dans la seule université francophone française et européenne de la zone. Elles se lisent également dans les programmes de recherche en sciences sociales et humaines comme en sciences, technologies, santé qui s'incarnent dans des applications pratiques pour contribuer à l'amélioration du développement humain.

Les défis à relever dans le sud-ouest de l'océan Indien sont grands et la crise sanitaire majeure de la Covid-19 est une épreuve supplémentaire pour chaque État et territoire de la région. En mars 1968, Martin Luther King déclarait « Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous allons mourir tous ensemble comme des idiots ». L'université de La Réunion est très heureuse et honorée d'accueillir dans ses murs cette Conférence internationale à l'initiative de la Fondation Croix-Rouge française, qui œuvre notamment pour susciter le débat et promouvoir justement ce vivre ensemble indispensable à l'avenir de l'humanité.



01 introduction

présentation de la Conférence

Les 1 et 2 juillet 2021, la Fondation Croix-Rouge française, en partenariat avec l'institut de recherche pour le développement (IRD), la Plateforme d'intervention régionale dans l'océan Indien de la Croix-Rouge française (PIROI), et l'université de La Réunion a organisé, à Sainte-Clotilde de La Réunion, sa conférence internationale annuelle sur la transition humanitaire.

La Fondation Croix-Rouge française est une fondation de recherche dédiée à l'action humanitaire et sociale : elle porte la volonté de la Croix-Rouge française de promouvoir la connaissance scientifique, la réflexion éthique et l'innovation sociale pour faire avancer l'action au service des plus vulnérables.

Poursuivant son objectif de renforcer le lien entre science et pratiques du champ de l'action humanitaire et de l'action sociale, la Fondation organise chaque année une conférence dans un pays affecté par des crises humanitaires, afin d'analyser les transformations du secteur dans un contexte national. Au cours de ces dernières années, la Fondation a organisé six conférences au Sénégal, en Côte d'Ivoire, à Madagascar, au Liban, au Cameroun et au Kenya.

Pour cette 7ème édition, la Fondation s'est écartée du cadre strictement national pour s'intéresser à une analyse plus régionale avec les États insulaires de l'océan Indien : les départements français de La Réunion et Mayotte, la République de Maurice, l'Union des Comores, la République des Seychelles et Madagascar.

La Fondation remercie ses partenaires ainsi que le Centre de Crise et de Soutien du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour leur soutien et l'ensemble des intervenants pour leur contribution à ce dialogue nécessaire pour mieux anticiper le rôle de chacun.

Pourquoi une conférence internationale sur la transition humanitaire dans l'océan Indien ?

“ On parle peu de transition humanitaire, or c'est notre responsabilité en tant qu'humanitaire de pouvoir assurer l'innovation, la modernisation, et la transformation de nos activités dans le but de maximiser l'impact social des humanitaires de façon générale. ”

Jean Christophe COMBE, directeur général de la Croix-Rouge française

“ Ce qu'on a souhaité faire, ici, à La Réunion c'est de mettre en lumière les acteurs et les enjeux humanitaires sur cette région du sud-ouest de l'océan Indien, une région que le secteur humanitaire connaît peu, en dépit de nombreuses vulnérabilités. Peut-être parce que les territoires sont plus petits, parce qu'il n'y a pas de conflit ouvert dans la région. On a souhaité mieux connaître les dynamiques, les spécificités et les innovations humanitaires dans l'océan Indien et réunir dans cette conférence les acteurs les plus concernés par ces crises, du niveau le plus micro au niveau le plus international, car il y a de nombreux apprentissages à en tirer, notamment en terme de coopération régionale. ”

Virginie TROIT, directrice générale de la Fondation Croix-Rouge française

Riche d'une histoire singulière, l'action humanitaire connaît aujourd'hui des mutations d'une vitesse et d'une ampleur inédites. L'évolution rapide et imprévisible de l'environnement mondial (crises et conflits armés prolongés, changements climatiques...) fait peser de fortes pressions sur le dispositif d'aide internationale. Cette évolution du contexte mondial entraîne des transformations majeures dans le secteur humanitaire. Dans la continuité du Sommet humanitaire mondial de 2016 d'importants changements sont observés : la multiplication et la diversification des acteurs, mais également le renouvellement et l'apparition de nouvelles pratiques, tels que le transfert de cash, et la mise en place de nouvelles normes et principes pour tenter de réguler le secteur. Dans ce contexte, les rôles sont redistribués et les rapports Nord/Sud redéfinis. Les formes de partenariats et de collaborations évoluent ; l'action sociale, le développement et l'urgence humanitaire s'entremêlent ; de nouveaux métiers apparaissent.

Les territoires du sud-ouest de l'océan Indien ne représentent pas dans l'imaginaire collectif un “terrain” humanitaire traditionnel. Peut-on parler d'action humanitaire dans ces États insulaires caractérisés par de faibles financements internationaux, une situation sécuritaire relativement stable, et une représentation médiatique positive liée à l'importance du tourisme dans la région ?

01 introduction

Pourtant, ces pays font face à des défis majeurs liés aux contextes d'intervention des ONG humanitaires : exposition aux aléas climatiques, exacerbée par les changements à l'œuvre ; (ré)émergence d'épidémies vectorielles ou infectieuses comme Zyka, le chikungunia, la peste ou l'actuelle crise de la Covid-19 ; épisodes de famine ; phénomènes migratoires d'ampleur entre les îles ; et niveaux de pauvreté parmi les plus importants au monde.

Pour toutes ces raisons, les enjeux, acteurs et dynamiques rencontrés dans l'océan Indien diffèrent des théâtres humanitaires habituels. Une analyse de la transition humanitaire dans la région apparaît ainsi plus que jamais pertinente pour apprendre de ces particularités, capitaliser sur les expériences, et anticiper les besoins des populations de la zone dans les années à venir.

Cette conférence a tenté de mettre en résonance les réflexions et les pratiques d'acteurs locaux, nationaux et internationaux, dans le but de préciser les réalités et les défis du dispositif humanitaire dans l'océan Indien, les modalités de sa transition humanitaire et les questionnements éthiques s'y rapportant. En organisant cette conférence, la Fondation Croix-Rouge française espère avoir contribué à une meilleure définition, compréhension et anticipation de la transition humanitaire en marche dans les États insulaires de l'océan Indien.

Remerciements au Comité scientifique

Pascale CHABANET, représentante de l'IRD à La Réunion. docteure en écologie marine

Christiane RAFIDINARIVO, docteure Habilité à Diriger des Recherches en Science Politique - Université de La Réunion / CEVIPOF Sciences Po

Eric SAM-VAH, adjoint au chef de délégation de la PIROI

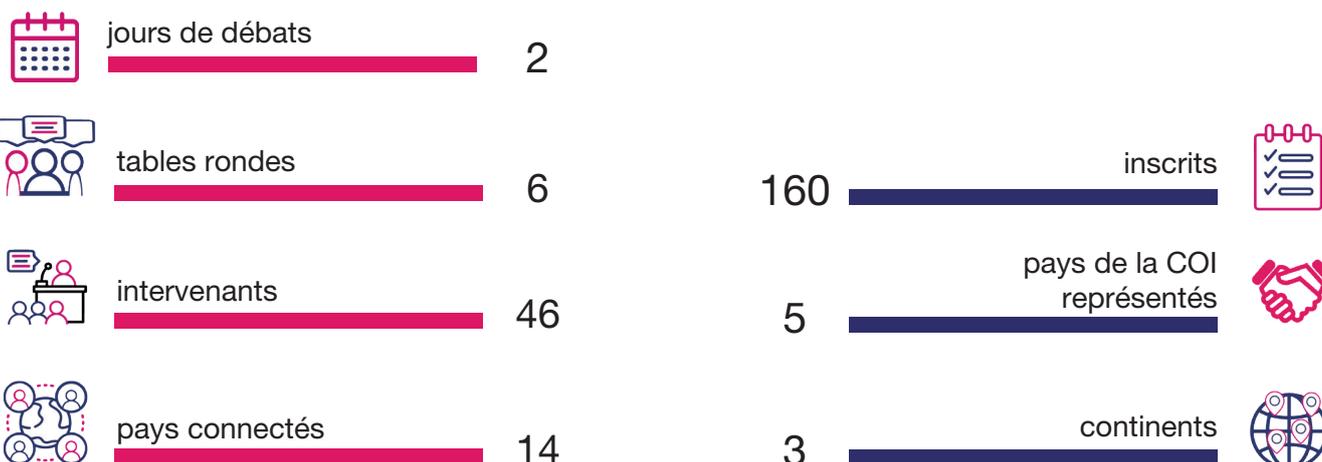
François TAGLIONI, professeur des universités à l'université de La Réunion, docteur en géographie

Virginie TROIT, directrice générale de la Fondation Croix-Rouge française

Format des tables rondes

La Conférence a rassemblé une grande diversité de chercheurs et de professionnels et a proposé un large panel de réflexions sur la transition humanitaire dans l'océan Indien. Les séances se sont tenues sous la forme de tables rondes permettant un dialogue et une réelle interaction entre les intervenants. Cette année sous un format hybride, les interventions ont pu se faire à distance et en présentiel. La Conférence a, de plus, été traduite en anglais, permettant de rendre ces débats accessibles à la communauté internationale. Ce format, non pas inédit au vu de la situation sanitaire, mais une première pour la Fondation, a permis de tirer des enseignements sur l'organisation et la réalisation de nouveaux espaces de débats et d'échanges entre professionnels de différents milieux autour du globe.

La Conférence en chiffres



Les mots d'ouverture

“ Cette conférence signifie beaucoup pour nous. Comme vous le savez, la France a pris, depuis le 20 mai, pour une année, la présidence de la Commission de l'océan Indien. L'évènement d'aujourd'hui et de demain est le premier évènement public sous notre présidence rassemblant des acteurs de la région pour débattre et apporter des réponses. Croyez bien que nous en tiendrons le plus grand compte. ”

Marcel ESCURE, ambassadeur délégué à la coopération régionale dans l'océan Indien

“ Développer une culture de la coopération et devenir compétent en entraide offre des perspectives réjouissantes, tant sur le plan de l'inventivité de l'organisation politique que sur le terrain de la protection civile. Et je crois que c'est cette culture de l'entraide qui est au cœur de la conférence d'aujourd'hui et de demain. ”

Vêlayoudom MARIMOUTOU, secrétaire général de la Commission de l'océan Indien (COI)

“ Tisser des liens entre la recherche et l'action est fondamental. La réussite de toute action humanitaire provient d'une fine connaissance du terrain, des personnes et de leurs besoins. C'est pourquoi les échanges que nous allons avoir sur ces deux prochains jours me sont extrêmement chers : ils incarnent ce rapprochement entre un savoir académique de qualité et la puissance de notre mouvement humanitaire au service de notre impact social. ”

Jean Christophe COMBE, directeur général de la Croix-Rouge française

“ Dans ce contexte de mutation rapide des écosystèmes sous l'effet croissant des pressions anthropiques et climatiques, la science et l'innovation sont des leviers indispensables de développement des pays, quel que soit leur niveau de richesse. Et c'est notre rôle, en tant qu'institution de recherche tournée vers les populations du Sud et des outre-mer, d'accompagner ces mutations, dans un souci de bien-être des populations. ”

Pascale CHABANET, représentante de l'Institut de recherche pour le développement à La Réunion

“ Si on parle beaucoup de transition écologique et de transition énergétique, on parle peut-être moins de transition humanitaire. C'est pourquoi cette 7ème édition de cette conférence internationale qui devrait permettre (...) aux uns et aux autres de s'exprimer, de donner leur vision des choses et de converger vers des solutions communes, constitue un évènement d'une grande importance, pour lequel je tiens à remercier chaleureusement tout le comité d'organisation. ”

Frédéric MIRANVILLE, président de l'université de La Réunion



02 jour 1

Jour 1 : Définir et encadrer la transition humanitaire et la coopération régionale dans l’océan Indien

“ Historiquement, je pense que la question humanitaire a toujours été présente malheureusement, mais le monde a profondément changé aussi et donc il nous faut des approches différentes. L’approche horizontale multi-acteurs est une question qui se pose aujourd’hui.

”

Vélayoudom MARIMOUTOU, secrétaire général de la COI

Table ronde 1 : « Quelle transition humanitaire dans l’océan Indien ? »

Table ronde 2 : « Organiser la coopération régionale : un enjeu humanitaire »

Table ronde 3 : « L’institutionnalisation de la réponse aux catastrophes : pari réussi ? »

Bien que liés par une histoire et des enjeux communs, tous les pays de la zone de l’océan Indien n’en sont pas au même stade de leur transition démographique et sanitaire. Cette forte disparité de développement induit une action humanitaire et des besoins différents. Dans ce contexte, organiser la coopération régionale demeure un réel défi pour les acteurs humanitaires. Les deux premières tables rondes de la conférence ont non seulement fourni aux participants des éléments clés relatifs au contexte historique, national, et régional des différentes îles, mais également sur les formes et pratiques existantes de l’action humanitaire et de la coopération régionale dans la zone.

En conclusion de la première journée de conférence, les interventions de la troisième table ronde ont levé le voile sur certains des leviers et freins législatifs à une meilleure coordination régionale et gestion des catastrophes dans la zone.

Table ronde 1 : « Quelle transition humanitaire dans l’océan Indien ? »

Intervenants :

- Michele ANGELETTI (DG ECHO) & Stéphanie DRUGUET (DG International Partnership)
- Charlotte DEZE (Ambassade de France à Madagascar)
- Andoniaina RATSIMAMANGA (Croix-Rouge malagasy)
- Ben ZEGHADI (CRESS de Mayotte)

Modérateurs :

- François TAGLIONI (Université de La Réunion) & Virginie TROIT (Fondation Croix-Rouge française)



Si le secteur humanitaire a beaucoup évolué depuis la fin du 19^{ème} siècle, les bouleversements qu’il connaît aujourd’hui, en particulier dans la zone de l’océan Indien, semblent sans précédent. La fréquence et l’intensité des crises, l’évolution du contexte institutionnel dans le domaine de la réduction des risques de catastrophes, et les nouveaux défis comme le changement climatique ont forcé les acteurs humanitaires à faire évoluer rapidement leurs outils et leurs actions. Avec le temps, la distinction entre situation d’urgence et développement se fait de plus en plus poreuse. En pratique, l’approche de l’UE en matière de préparation aux catastrophes qui relevait auparavant principalement d’une action humanitaire ponctuelle et limitée en aval des crises est ainsi aujourd’hui caractérisée par des actions anticipées, basées sur les risques, mettant l’accent sur le renforcement de la résilience des communautés et une intégration transversale des risques dans ses programmes de développement.

En dressant le portrait des évolutions récentes de leurs interventions dans la région, les intervenants de cette 1^{ère} table ronde ont contribué à une meilleure compréhension de la transition humanitaire qui s’opère actuellement face aux enjeux humanitaires et de développement dans la région, afin de pouvoir mieux y faire face dans le futur.

L'essentiel

- Bien que liés par une histoire et probablement un futur commun, il existe de **grandes disparités économiques, sociales et culturelles entre les 5 États membres de la COI (Union des Comores, France, Madagascar, Maurice et Seychelles)**. Tous ces pays n'en sont pas au même stade de leur transition démographique ni de leur transition sanitaire. Ces inégalités sont particulièrement évidentes au prisme d'indicateurs comme l'IDH, l'espérance de vie, le taux de mortalité infantile, le taux de chômage, ou le taux d'alphabétisation. La proximité géographique des pays couplée à ces écarts de développement a des conséquences aussi bien positives (nombreux exemples de coopération, notamment dans le domaine sanitaire), que négatives (flux migratoires non maîtrisés).
- Malgré ces divergences, les pays de la zone de l'océan Indien doivent faire face à un certain nombre de **problématiques communes** : une forte précarité, et ce même dans les îles les plus riches de la zone, le changement climatique, qui tend à accroître les risques d'épidémies et de malnutrition, une gestion de l'environnement insuffisante, une forte propension d'addictions à l'alcool, au tabac, et au cannabis, des migrations illégales ou légales déstabilisant les systèmes de santé. Ces phénomènes mettent en lumière **l'interdépendance des secteurs de l'urgence et du développement, aussi bien au niveau national qu'international**. En matière de santé, alors que l'accent est souvent mis sur la prévention et la gestion des maladies infectieuses (peste, paludisme...), ce sont les maladies non-transmissibles qui tuent aujourd'hui le plus dans la région. De la même façon, les 'petits' épisodes de sécheresse récurrents aggravés par le dérèglement climatique peuvent causer des dégâts humains et matériels aussi importants, si ce n'est plus, que certains aléas géophysiques majeurs.
- Au cours des deux dernières décennies, la zone de l'OI a ainsi dû faire face à des **crises humanitaires progressivement plus complexes, plus longues et plus imprévisibles**. Ces crises ont elles-mêmes été exacerbées par de multiples facteurs comme le changement climatique, la dégradation de l'environnement, l'urbanisation rapide et l'industrialisation. Face à ces crises, le travail de terrain des acteurs humanitaires présents dans la zone est rendu difficile par un manque de ressources humaines et matérielles, et un manque de coordination.
- En terme d'action et d'approche humanitaire, le changement majeur qui s'est opéré au cours des vingt dernières années est **un renforcement du lien entre activités humanitaires et de développement et un accent davantage mis sur la prévention, le renforcement de la résilience et la réduction des risques**. C'est notamment l'approche adoptée par l'UE qui tente, au travers de son nexus "Humanitaire – Paix – Développement", d'intégrer de façon transversale les activités de préparation et de réduction des risques mais également d'adaptation au changement climatique dans toutes ses activités humanitaires afin d'augmenter les capacités d'adaptation et la résilience des communautés et de réduire l'impact potentiel des risques immédiats, sans ajouter de nouveaux risques. En parallèle, les acteurs de l'humanitaire se sont progressivement diversifiés. Le rôle des institutions et notamment des acteurs étatiques, historiquement central, s'est relativisé au profit d'un rôle accru des acteurs non-étatiques (associations et collectivités nationales et communautaires, organisations non-gouvernementales, fondations, organisations internationales, organisations régionales...).



Les propositions, du dialogue à l'action :

Ne pas dissocier la transition humanitaire des autres types de transition, notamment des transitions écologique et sanitaire.

Ne pas réduire les actions humanitaires liées au risque épidémique aux seules maladies infectieuses et transmissibles (peste, choléra, paludisme...) mais également aux maladies non-transmissibles.

Renforcer l'entraide et la coopération pour prévenir le changement climatique, notamment en s'appuyant sur les structures de coordination déjà existantes telle que la COI.

Table ronde 2 : « Organiser la coopération régionale : un enjeu humanitaire »

Intervenants :

- **Nicolas MEISEL** (AFD)
- **Laurent AMAR** (Préfecture de La Réunion)
- **Christian PAILLER** (PIROI)
- **Gina BONNE** (COI)

Modérateurs :

- **Christian PALLIER** (PIROI) & **Christiane RAFIDINAVIRO** (Université de La Réunion / CEVIPOF Sciences Po)



Malgré de grandes disparités économiques, sociales et culturelles, les enjeux communs auxquels sont confrontés les pays de la zone plaident en faveur d'une rationalisation de proximité des moyens. La coopération dans la zone prend plusieurs formes. Elle inclut aussi bien des programmes de coopération et de financement interétatiques (Commission de l'océan Indien, Association des Etats riverains de l'océan Indien), que des programmes étatiques tels que ceux menés par la France afin de renforcer la coordination de ses actions dans ses territoires d'outre-mer (Plateforme de Coopération de la France de l'océan Indien, Agence française de développement ; Fond de coopération régionale). Plusieurs acteurs non-étatiques jouent également un rôle essentiel dans la coopération régionale de la zone de l'océan Indien, notamment la Plateforme d'intervention régionale de l'océan Indien de la Croix-Rouge française (PIROI). Si la coopération régionale dans la zone est ainsi déjà bien engagée, elle demande encore à être développée. Créer des espaces de mutualisation des savoir et des compétences demeure notamment une priorité.

L'essentiel

- Deux principaux programmes de coopération régionale interétatiques existent dans la zone de l'océan Indien : **la Commission de l'océan Indien (COI)**, organisation intergouvernementale qui regroupe cinq États membres : l'Union des Comores, la France, Madagascar, Maurice et les Seychelles et dont le but est de fédérer les forces, et de mutualiser les moyens des îles afin d'améliorer les conditions de vie et de renforcer la résilience des communautés ; et **l'Association des États riverains de l'océan Indien (IORA)**, créée en 1997, qui regroupe 23 pays d'Afrique, d'Asie et d'Océanie et a pour objectif de développer une coopération commerciale, industrielle et économique pour promouvoir la croissance durable et le développement équilibré de ses États-membres et de la région. Un nouveau programme de coopération intégrant les représentants du secteur privé de la région est en passe d'être créé : le **CAP business océan Indien**. Ce programme a pour vocation d'entamer un dialogue à l'échelle régionale sur la relance économique et la transition écologique.
- La France, qui par ses départements de La Réunion et de Mayotte et ses territoires des Terres australes et antarctiques françaises, est un État de l'océan Indien, est particulièrement investie dans la coopération régionale de la zone. Elle a créé en 2019, la **Plateforme de coopération de la France de l'océan Indien (PCFOI)** visant à renforcer la coordination des actions menées par les territoires français de l'océan Indien en facilitant le partage d'informations et les retours d'expérience. **L'Agence française de développement (AFD)**, institution financière publique qui met en œuvre la politique de développement de la France, a de son côté adopté en 2019 la stratégie 'Trois Océans' visant à apporter une réponse régionale à des défis communs dans les trois bassins océaniques, notamment le bassin de l'océan Indien. **Le Fond de coopération régionale**, créé par la loi d'orientation pour l'outre-mer (LOOM) du 13 décembre 2000, contribue de son côté à l'insertion de La Réunion dans son environnement géographique en soutenant les projets de coopération régionale.
- En plus de ces programmes de coopération et de financement inter- et intra-étatiques, plusieurs acteurs non-étatiques jouent un rôle majeur dans la coopération régionale de la zone de l'océan Indien, parmi lesquels **la Plateforme d'intervention régionale de l'océan Indien de la Croix-Rouge française (PIROI)**. Basée à La Réunion, la PIROI est un outil régional d'intervention rattaché à la Croix-Rouge française qui mène depuis 2000 des activités de préparation et de réponse aux catastrophes (formation d'équipes de réponse aux urgences ; pré-positionnement de matériel ; appui au développement des capacités des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de la région ; sensibilisation aux risques ; renforcement des capacités des communautés...) sur toute la zone sud-ouest de l'océan Indien. Pour le bon déroulement de ses programmes, la PIROI reçoit notamment le soutien de l'AFD. Face aux nouveaux défis et afin de poursuivre sa démarche de mutualisation des moyens et des connaissances, la PIROI ouvrira en 2024 **le PIROI Center**, une structure à vocation régionale permettant de rassembler et de mutualiser la connaissance, l'expertise et les moyens opérationnels liés à la gestion des risques de catastrophes.



Les propositions, du dialogue à l'action :

Renforcer la concertation entre les acteurs de la zone.

Renforcer le rôle de la COI dans la région, rôle qui nécessite une structure et des moyens cohérents.

Mettre en place un cadre normatif à l'échelle régionale, en dehors de la COI, qui n'en a pas le mandat.

Table ronde 3 : « L'institutionnalisation de la réponse aux catastrophes : pari réussi ? »

Intervenants :

- **Olivier DUPERE** (Université de La Réunion)
- **Isabelle GRANGER** (FICR)
- **Stéphane DRENNE** (DGSCGC France)
- **Mohamed DJOUNEID MADIHALI** (Direction Générale de la Sécurité Civile des Comores)

Modérateurs :

- **Marie FABIEN** (PIROI) & **Gaïa FEBVRE** (Climate Reality Canada)



L'augmentation de la fréquence et de l'intensité des crises et les nouveaux défis comme le changement climatique ont eu un impact sur le déploiement de l'aide humanitaire dans la zone. Le nombre d'institutions gouvernementales et non-gouvernementales impliquées dans les interventions en cas de catastrophe a fortement augmenté ces dernières années. Cette multiplication d'acteurs crée des difficultés pour les autorités des pays touchés en termes de gestion et d'acheminement de l'aide. Malgré les efforts législatifs déployés ces dernières années, il n'existe pas à ce jour de cadre normatif universel contraignant régissant le droit international des catastrophes. Par ailleurs, peu de pays disposent d'une législation nationale ou d'une stratégie politique capable de traiter l'ensemble des problèmes de réglementation rencontrés lors des opérations de secours. Or, cette absence de réglementation peut conduire à une réponse non coordonnée, coûteuse et même parfois inappropriée aux besoins des communautés.

Face à cette problématique, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge s'applique depuis quelques années à contribuer à sauver des vies et à protéger les communautés en incitant les gouvernements à développer et à implémenter des lois, politiques et plans de gestion et de réduction des risques effectifs.

L'essentiel

- L'approche juridique en matière de réponse aux catastrophes a beaucoup évolué au cours de ces 60 dernières années. Si depuis les années 1960, le conseil des Nations unies s'était contenté d'adopter des résolutions afin d'inciter les pays à légiférer pour faciliter la fourniture d'aide post-catastrophe ; à partir du début des années 2000, le droit s'est progressivement vu assigner le rôle de **fonder les modalités de la réponse aux catastrophes**. En pratique, ce long processus évolutif a abouti en 2016 à la rédaction d'un projet d'article sur la protection des personnes dans le cadre des catastrophes, qui propose de consacrer le droit des personnes touchées par une catastrophe sur le fondement du droit international relatif aux droits humains. Dans ce projet d'article, les États ont le devoir de fournir les secours et de protéger les personnes en cas de catastrophe.
- Le principe de souveraineté territoriale est érigé comme un des principes fondamentaux du droit international des catastrophes depuis 1991. Selon ce principe, l'État touché par la catastrophe a la responsabilité principale en matière de secours et l'assistance internationale ne peut être fournie que sur demande de cet État. Bien que consacré par le projet d'article sur la protection des personnes, le principe de souveraineté des États est contrebalancé par celui de protection et de dignité des personnes. C'est de ces droits fondamentaux que découle l'obligation des États de coopérer lors de catastrophes, de rechercher l'assistance internationale si une catastrophe dépasse leur capacité de réponse, et de prendre les mesures nécessaires pour faciliter la fourniture des secours.
- Le Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a joué un rôle décisif dans l'évolution de l'approche juridique des catastrophes. Entre 2001 et 2007, la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR) a mené un vaste projet de recherche avec le soutien du Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA) afin d'identifier les **bonnes pratiques en matière de développement de cadres réglementaires et institutionnels pour la réponse internationale en cas de catastrophe**. La FICR a depuis développé un certain nombre de recommandations aux gouvernements pour une préparation optimum de leurs cadres juridiques et institutionnels en cas de catastrophe. Elle a également mis au point une "loi type" ainsi qu'un "décret type" pour la facilitation et la réglementation des secours internationaux en cas de catastrophe.
- Dans la zone de l'océan Indien, la Croix-Rouge mauricienne a fourni un soutien technique à son gouvernement pour la rédaction de la loi nationale sur la réduction et la gestion des risques de catastrophes, officiellement adoptée en 2016. La PIROI a ensuite pu former les cadres nationaux de la Croix-Rouge mauricienne à leur cadre national légal. De leur côté, l'Union des Comores et la France sont les deux seuls pays de la zone à ne pas avoir de loi-cadre spécifique à la gestion des risques et catastrophes. Tous deux travaillent cependant actuellement à l'élaboration d'un cadre législatif et réglementaire pour cela.



Les propositions, du dialogue à l'action :

Elaborer des normes solides pour réduire l'impact des catastrophes, tout en veillant à ce qu'elles soient diffusées et assimilées par toutes les parties prenantes concernées et soient respectées et consolidées au fur et à mesure que les enseignements des situations d'urgence précédentes sont tirés.

Transférer les cadres législatifs développés par certains pays dans le cadre de la lutte contre la COVID-19 à des situations de catastrophe.

Renforcer et codifier dans les lois, politiques et plans nationaux de GRC les aspects opérationnels du rôle auxiliaire des Sociétés nationales du Mouvement Croix-Rouge.



@Falko Siewert / German Red Cross

03 jour 2

Jour 2 : Recherche, action, éthique et savoirs : les sciences au service de l'action et de la transition humanitaire dans l'océan Indien

“ L'intérêt, pour nous, est de pouvoir éclairer nos actions en accentuant les liens avec le monde de la recherche qui doit nous permettre de bien comprendre les dynamiques humanitaires et les dynamiques liées à la gestion des risques de catastrophe, pour pouvoir adapter nos modes opératoires, nos actions, toujours dans le but d'avoir un impact de meilleure qualité auprès des populations. ”

Eric SAM VAH, adjoint au chef de délégation à la PIROI

Table ronde 4 : « Accès à la santé et réponse aux épidémies : approche communautaire et santé publique »

Table ronde 5 : « L'acquisition d'une culture du risque pérenne par les populations : limites et leviers d'action »

Table ronde 6 : « Les sciences au service de l'action humanitaire : comment renforcer les liens entre les acteurs scientifiques et opérationnels dans l'océan Indien ? »

Au travers de cas pratiques et opérationnels tels que l'accès aux soins ou l'acquisition d'une culture du risque pérenne, la seconde journée de conférence a été l'occasion pour les intervenants et les participants d'explorer les liens entre recherche, éthique et action humanitaire. La recherche peut-elle soutenir l'action et la transition humanitaire ? Comment renforcer les liens entre acteurs scientifiques et opérationnels dans l'océan Indien ? Comment faire de l'éthique le pont entre ces deux mondes ?

Propos introductif

Ethique et savoir : préparer l'université et la société civile à penser aujourd'hui les actions de demain

L'évolution du contexte humanitaire et les nouveaux défis ont déjà et continuent de forcer les acteurs humanitaires à faire évoluer leurs outils et leurs actions. Dans ce contexte de transition, une prise de conscience s'est opérée : pour être efficaces et durables, les actions humanitaires doivent être adaptées au contexte et s'appuyer sur une bonne compréhension de l'histoire, de la culture, et des coutumes des populations. La recherche, notamment auprès des personnes les plus fragiles, a ainsi un rôle décisif à jouer afin d'aider la société civile à penser aujourd'hui les actions humanitaires et sociales de demain. Cette proximité des chercheurs auprès des populations vulnérables implique que l'éthique soit le trait d'union entre recherche et action humanitaire. Pour Virginie Troit, directrice de la Fondation Croix-Rouge française et Dr. Thierry Malbert, maître de conférence à l'université de La Réunion, les 4 principes éthiques que sont le principe d'autonomie, selon lequel les bénéficiaires doivent participer au processus décisionnel les concernant ; le principe de bienfaisance qui enjoint de toujours se soucier d'accomplir des actions répondant aux besoins des bénéficiaires ; le principe de non-malfaisance, selon lequel aucune action ne devrait nuire à autrui ; et le principe de justice, qui enjoint de traiter équitablement tous les bénéficiaires ; doivent demeurer au centre aussi bien de la recherche que des pratiques humanitaires, quels que soient l'urgence et les défis à relever.

Table ronde 4 : « Accès à la santé et réponse aux épidémies : approche communautaire et santé publique »

Intervenants :

- **Marilys-Victoire RAZAKAMANANA** (Université Catholique de Madagascar)
- **Daniel ALI SOUMAILI** (Croissant-Rouge comorien)
- **Chiarella MATTERN** (Institut Pasteur Madagascar)
- **Jean-Claude RAKOTOMALALA** (COMARESS/OAFRESS)

Modérateurs :

- **Amber CRIPPS** (ESOI) & **Alessia LÉFEBURE** (EHESP)



La réponse à l'urgence sanitaire repose sur deux piliers complémentaires dans la région de l'océan Indien : l'approche de santé communautaire et la santé publique. Madagascar et les Comores, notamment, misent sur la santé communautaire pour atteindre leurs objectifs en matière de santé. Bien que présentant de nombreux avantages (soins de proximité, prise en charge simplifiée et à moindre coût), l'approche communautaire présente également des limites, notamment un fort taux de non-recours lié à un manque de moyens, de formation, et d'indemnités attribués aux agents communautaires. En plus des enjeux sanitaires évidents découlant de la récente épidémie de COVID-19, la pandémie et les confinements successifs ont eu et continueront d'avoir des répercussions plus larges sur la santé des habitants de la zone de l'océan Indien, aussi bien en termes de consommation d'alcool et de tabac, d'alimentation, d'activité physique, de santé mentale, et de continuité des soins. Ces répercussions sont particulièrement violentes pour les personnes déjà en situation de vulnérabilité, notamment celles privées de liberté.

Face à ces défis, l'approche communautaire semble être une approche complémentaire des systèmes de santé publics absolument nécessaire à la stratégie globale de gestion de la pandémie, afin de promouvoir les gestes barrières et la vaccination, de détecter les cas d'infection de façon précoce, et d'assurer une certaine continuité des soins.

L'essentiel

- L'approche communautaire est une **approche participative de la santé, qui s'inscrit au niveau d'une localité**. Son objectif est de pallier aux problèmes d'accessibilité aux soins d'une région, souvent liés à un manque de personnel médical formé. A Madagascar, l'approche communautaire est caractérisée par la mise en place d'**Agents Communautaires (AC)**, la plupart du temps non-rémunérés mais pouvant percevoir des indemnités. Le rôle des AC est ainsi de prendre en charge les cas simples de maladies et de référer les cas les plus graves à leur centre de santé publique de rattachement mais également de sensibiliser à certains risques sanitaires et/ou épidémiques. Si l'approche de soins communautaires à Madagascar permet effectivement de fournir des soins de proximité plus rapides et moins chers, et même si les populations se déclarent souvent satisfaites des services administrés par les AC ; les ruptures de matériels et de médicaments liés au manque de financement découragent souvent les populations de recourir aux soins communautaires. Aux Comores, la notion de 'santé communautaire' n'a été adoptée que récemment (2018) dans la politique de santé publique du gouvernement. Reconnu par le Gouvernement comorien depuis 1985, le Croissant-Rouge comorien (CRCo) demeure ainsi pour l'instant le 1er acteur en santé communautaire dans le pays grâce à ses milliers de volontaires répartis sur l'ensemble du territoire.
- Les mesures de prévention du Covid-19 ont entravé la continuité des soins pour de nombreuses personnes souffrant de maladies chroniques dans la région. A titre d'exemple, le renforcement des contraintes exercées par le contexte carcéral à Madagascar pendant l'épidémie (accès plus difficile au panier alimentaire familial ; augmentation de la charge de travail des agents pénitentiaires en charge de la santé et du rôle des personnels non qualifiés ; ralentissement des dépistages et de l'approvisionnement en médicaments...) semble avoir rendu plus difficile le parcours de soins des personnes détenues atteintes de VIH et/ou de tuberculose, et avoir eu un impact sur leur rechute.
- **L'approche communautaire s'est avérée particulièrement utile dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de Covid-19** notamment à travers la promotion des gestes barrières, la détection précoce des cas et les campagnes de vaccination. A Madagascar, des plans d'action communautaire de lutte contre la Covid-19, s'appuyant sur l'appréciation et l'analyse des agents et leaders communautaires ont été mis en place avec succès. En lien avec le ministère de la santé publique, les capacités des AC ont été renforcées afin de soutenir leur activité de veille, de surveillance, et de sensibilisation. Aux Comores, le CRCo a mis en place des comités de gestion communautaire pour servir de relais dans la mise en œuvre des programmes et des opérations nationales de prévention et de gestion de la pandémie. Le CRCo a notamment créé des brigades régionales d'intervention pour assurer la désinfection, les enterrements et la sensibilisation de la population. Par ailleurs, face au constat du relatif échec des deux premières campagnes vaccinales du pays, le ministère de la santé comorien s'est appuyé sur le CRCo pour mettre au point une campagne de sensibilisation à la vaccination communautaire efficace.



Les propositions, du dialogue à l'action :

Donner aux agents communautaires les moyens de réaliser les activités qui leurs sont attribuées. Pour cela, il est nécessaire de mettre en place ou de réviser le montant de leurs indemnités ; d'assurer les ravitaillements en matériels et médicaments ; et de renforcer leurs compétences au moyen de formations.

Documenter les bonnes pratiques et les leçons apprises et pérenniser les acquis en matière de santé communautaire.

Collecter des données sur les systèmes de santé communautaire.

Table ronde 5 : « L'acquisition d'une culture du risque pérenne par les populations : limites et leviers d'action »

Intervenants :

- Francisca ESPINOZA (Sociologue)
- Emmanuel SOUFFRIN et Amber CRIPPS (ESOI)
- Navin MAHADOO (Croix-Rouge de Maurice)
- Isabelle FOUQUART (Rectorat de La Réunion)

Modérateurs :

- Eric SAM VAH (PIROI)



La perception des risques naturels par les populations est au cœur des préoccupations des acteurs publics et associatifs. En effet, elle constitue un des prérequis du renforcement de la résilience des populations face aux catastrophes et au changement climatique. La culture du risque dans la région sud-ouest de l'océan Indien demeure sur certains aspects lacunaire et inégalitaire, puisqu'elle dépend beaucoup des vulnérabilités déjà existantes, et est influencée par des savoirs et des croyances populaires qui ne sont pas toujours en adéquation avec les recommandations des spécialistes de la gestion des risques. Pour pallier à ces limites, acteurs opérationnels et chercheurs plaident pour une meilleure sensibilisation des populations, notamment en capitalisant sur la culture du risque préexistante et en entretenant la mémoire des catastrophes.

Il s'agit en particulier de toucher les plus jeunes, qui ont tendance à sous-estimer les risques réels. C'est dans ce but que les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de la zone travaillent main dans la main avec la PIROI et les autres acteurs institutionnels de la région afin de mettre au point des outils et des stratégies de sensibilisation aux risques naturels effectifs, capable de permettre l'acquisition d'une culture du risque pérenne par les populations.

L'essentiel

- Les études récentes mettent en lumière trois éléments clés de la culture et de la perception du risque existante dans la zone de l'océan Indien : **une priorisation globale du risque** différente en fonction des vulnérabilités perçues et vécues (insécurité, statut administratif, précarité, type de logement...) ; **des savoirs populaires** qui informent la perception de la probabilité du risque ; et **des mythes et croyances** qui formatent l'interprétation des événements. La science a ainsi mis en évidence le poids de la langue, de l'oralité, des aînés, de la religion et des rumeurs dans la diffusion des messages de prévention. Plutôt que de considérer ces éléments constitutifs de la culture du risque comme des limites, il est possible de les utiliser comme cadre méthodologique afin de mettre en place des **méthodes de sensibilisation et de prévention pertinentes et adaptées au contexte local**.
- La mémoire des catastrophes est un facteur clé d'une culture des risques pérenne. Les récentes études mettent en lumière une conception du risque chez les jeunes caractérisée par une **sous-estimation des risques réels** et teintée de connotation positive, associée à la fermeture des écoles par exemple. En effet, si la peur est présente dans les récits des anciens, elle semble être absente du discours des plus jeunes qui, n'ayant pas directement vécu un tel événement et considérant l'évolution récente des habitats et l'amélioration des systèmes de prévision, se sentent souvent en sécurité. Ainsi, loin d'être remémorés comme des drames, certains cyclones ont tendance à être considérés comme une normalité. Une telle représentation constitue à la fois une force et une faiblesse : si elle nourrit la culture du risque, elle risque également de naturaliser ce type d'évènement et de contribuer à sa sous-estimation.
- Face à ce constat, plusieurs programmes ont été mis en place par les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de la région en lien avec la PIROI afin de sensibiliser et de cultiver la culture du risque des populations, et notamment des plus jeunes. C'est le cas de « **Zeness Pran Kont** » à Maurice et de « **Paré pas Paré** » à La Réunion. Les outils de ces programmes sont adaptés à l'âge et au contexte géographique et culturel des jeunes auxquels ils sont destinés. Afin de faciliter l'implantation du projet *Paré pas Paré* dans les écoles de l'île, la PIROI a signé en 2012 une convention avec le Rectorat de La Réunion. Les modules sont animés par des bénévoles du projet ou par des enseignants formés dans le cadre du Plan Académique de Formation et les enfants sont sensibilisés via des techniques pédagogiques ludiques et interactives. Afin d'assurer une diffusion généralisée à toutes les écoles, des stages « Risques naturels – *Paré pas Paré* » sont désormais inscrits au Plan Académique de Formation des enseignants. Ces formations animées par la PIROI et co-organisées avec le Rectorat de La Réunion permettent aux enseignants d'utiliser les outils *Paré pas Paré* de manière autonome, assurant ainsi la pérennité du projet et la transmission par les enseignants aux élèves.



Les propositions, du dialogue à l'action :

Entretenir la mémoire des catastrophes au moyen d'outils créatifs et participatifs, par exemple en incluant la mémoire des anciens et les savoirs vernaculaires et en commémorant les dates anniversaires.

Adopter une approche participative dans laquelle les populations visées forment elles-mêmes les stratégies et outils de prévention.

Utiliser la culture du risque préexistante comme méthodologie en s'appuyant sur les canaux de communication et les structures existantes à l'échelle d'un village afin de diffuser les messages de prévention.

Table ronde 6 : « Les sciences au service de l'action humanitaire : comment renforcer les liens entre les acteurs scientifiques et opérationnels dans l'océan Indien ? »

Intervenants :

- Emmanuel CLOPPET (Météo-France)
- Aude STURMA (CNRS/CERTOP)
- Nesrine AOUINTI (Croix-Rouge américaine, GDPC)
- Dolores POURETTE (IRD /UMR CEPED)

Modérateurs :

- Pascale CHABANET (IRD) & Françoise FROMAGEAU (Fondation Croix-Rouge française)



Le partage régional des ressources et des données scientifiques avec les acteurs de terrain est essentiel pour organiser l'action humanitaire. Si les liens entre acteurs scientifiques et opérationnels se multiplient, décloisonner les mondes de la recherche, de la politique, et de l'opérationnel reste un des enjeux majeurs du 21ème siècle. La bonne communication entre les réseaux de surveillance climatique et épidémiologique comme le centre Météo-France implanté à Saint-Denis de La Réunion, et les acteurs opérationnels de terrain comme la PIROI a déjà permis à plusieurs reprises une mise en place de réponses aux risques rapide et efficace. Les acteurs opérationnels se tournent ainsi de plus en plus vers le monde de la recherche afin de nourrir leurs stratégies de gestion et de réduction des risques. Cependant, ces nouveaux partenariats entraînent des nouvelles problématiques de transfert, de vulgarisation et d'opérationnalisation des connaissances scientifiques.

- Comment réussir à faire coïncider les calendriers de la recherche et de l'action, souvent opposés ?
- Comment rendre accessibles les résultats des recherches ?
- Comment traduire les résultats scientifiques en actions opérationnelles ?

Ce sont les questions auxquels les acteurs scientifiques et opérationnels se retrouvent aujourd'hui confrontés et auxquelles nos intervenants ont tenté d'apporter des réponses.

L'essentiel

- Au titre de centre météorologique régional spécialisé pour les cyclones tropicaux, le centre de Météo-France implanté à Saint-Denis de La Réunion est chargé, depuis 1993, de surveiller dans la zone toutes les dépressions tropicales, depuis leur formation jusqu'à leur disparition et de prévoir leur trajectoire, leur intensité et leurs principales conséquences. Lorsqu'un phénomène cyclonique est identifié, le centre diffuse régulièrement un bulletin à tous les services météorologiques de la région. Il travaille également en étroite collaboration avec la PIROI et les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de la zone afin de les aider à anticiper une possible réponse. Ce partenariat stratégique s'est avéré efficace à plusieurs reprises, notamment récemment lors du passage de la tempête tropicale Chalane en janvier 2021, qui a fortement menacé plusieurs pays de la zone. Suite aux premières prévisions de Météo-France, dès le 20 décembre 2020, la PIROI a mobilisé ses partenaires et s'est pleinement investie dans la coordination entre la Croix-Rouge malgache, la FICR et les sociétés nationales partenaires (Croix-Rouge allemande et Croix-Rouge luxembourgeoise) pour mettre en place des actions de préparation telles que le pré-positionnement de matériel, la mobilisation d'équipiers, ou encore l'alerte des populations qui ont permis d'éviter les pertes humaines et de limiter les pertes matérielles à Madagascar et au Mozambique.
- La zone est devenue le terrain de plusieurs recherches-action innovantes. Parmi elles, des projets de recherche pensés et pilotés par des comités scientifiques pluriels composés de chercheurs, d'acteurs associatifs, de professionnels de santé, de membres d'instances décisionnelles, et de financeurs. Dans ce type de recherche, le sujet, les outils méthodologiques, le déroulement de la recherche, mais également ses recommandations et ses livrables résultent tous d'un **travail de collaboration entre acteurs scientifiques et opérationnels**. D'autres recherches ont vu le jour en réponse à un besoin opérationnel précis. Le projet de recherche VulnéEAU, soutenu par la PIROI, la Fondation Croix-Rouge française, l'Agence régionale de santé de Mayotte, l'AFD, et le CNRS est un bon exemple, puisqu'il répond à un besoin opérationnel. En dressant le portrait des populations vulnérables au risque sanitaire lié à la pollution de l'eau dans le quartier Kierson, commune de Koungou, à Mayotte, l'objectif de cette recherche est à termes de permettre aux acteurs institutionnels ayant mandaté la recherche d'améliorer les capacités sociales et institutionnelles à faire face au risque épidémique lié aux maladies du péril fécal dans le quartier Kierson et d'identifier des leviers à la mise en place de l'accès à l'eau pour tous.
- Dans cette perspective le *Global Disaster Preparedness Center* a créé un nouvel outil de cartographie des recherches du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Cet outil de visualisation regroupe actuellement 361 projets de recherche, documents, et articles universitaires issus des divers centres de références et organisations du mouvement sur des sujets clés tels que le climat, la santé, la réponse aux catastrophes, l'innovation, ou l'éducation. L'objectif de ce projet est non seulement de **faire progresser la mission humanitaire grâce aux connaissances scientifiques**, mais aussi de créer une **base commune de données humanitaires et de partager les connaissances existantes** à travers le Mouvement Croix-Rouge Croissant Rouge et la communauté humanitaire dans son ensemble. Le Red Cross Red Crescent Research Consortium (RC3) connecte les initiatives et entités de recherche dans le Mouvement.



Les propositions, du dialogue à l'action :

Adopter une vision au long cours, en amont de la définition des projets afin de traduire les questions concrètes de terrain et besoins des acteurs opérationnels en questions de recherche.

Organiser des comités de pilotage réguliers : nécessite d'impliquer et de rencontrer régulièrement les acteurs de terrain pour suivi et capitalisation des connaissances.

Intégrer systématiquement une dimension "action/transfert de connaissances" aux projets de recherche, dédiée à traduire les savoirs produits au cours de la recherche.



@Action Studio

04 conclusion

La transition humanitaire, perspectives de la jeunesse

Pour conclure ces deux journées de rencontre, la Fondation a souhaité inviter deux jeunes chercheurs prometteurs, Gaïa Febvre (Université de Sherbrooke) et Sitraka Rakotosamimanana (Université d'Antananarivo/ Université de La Réunion) à partager leurs perspectives sur la transition humanitaire dans la région. Tous deux sont d'accord : la coopération, qu'elle soit entre acteurs opérationnels et chercheurs, ou entre les différents pays de la région sera au cœur de la transition humanitaire déjà en marche dans le sud-ouest de l'océan Indien. Face à ce constat, la multiplication d'espaces de dialogue entre les acteurs et experts humanitaires de la zone leur semble être non seulement une priorité mais également un prérequis pour faire face aux défis humanitaires à venir.

“ La transition de nos jours est sur toutes les bouches. Beaucoup reconnaissent la nécessité de changer nos pratiques voire même de paradigme. Après vous avoir écouté et d'après mes propres recherches, je pense que cela s'explique en partie par la reconnaissance des conséquences des crises qui durent, s'entremêlent et se nourrissent entre elles, mais aussi par la nécessité d'y répondre de manière intégrée, sur le long-terme, afin de ne pas seulement réagir à l'urgence, mais aussi de penser la reconstruction et le développement dans une perspective de résilience. D'autre part, et plus personnellement, je pense que nous devons reconnaître que les crises que nous vivons ont pris racine dans notre histoire coloniale, nos systèmes d'exploitation et de développement, ou encore dans notre économie traditionnelle nourrie par une idéologie capitaliste. Si nous voulons un changement de paradigme, il nous faudra déconstruire certaines manières de penser et de faire. ”

Gaïa FEBVRE
juriste



“ Au cours de ces deux journées de table ronde, nous avons pu cadrer et définir les acteurs, les enjeux et la place de la recherche dans cette transition humanitaire que connaît l'océan Indien. (...) Si un cadrage et une redéfinition des rôles des parties prenantes et des acteurs de l'humanitaire dans cette région est déjà en marche ; une plus grande inclusion de ces acteurs à différents niveaux (international, régional et national) est primordiale. Cette transition appelle également à la mise en place de nouveaux instruments innovants et à l'utilisation de nouvelles technologies. Afin d'adapter les réponses et les actions aux contextes locaux, il nous faudra par ailleurs prendre en compte les facteurs environnementaux, culturels, géographiques, économiques, et épidémiologiques spécifiques à chaque contexte et évaluer les besoins réels et exprimés par les populations au moyen notamment de recherches participatives et de recherches actions. Enfin, il me semble important et nécessaire de faciliter l'accès aux résultats des recherches à un plus large public en renforçant les dispositifs de vulgarisation et/ou de transfert de connaissances. ”

Sitraka RAKOTOSAMIMANANA, docteur en sciences humaines et sociales



Points à retenir

- Si la persistance des crises a poussé les acteurs de l'action humanitaire et les chercheurs à reconnaître l'importance de faire transition, il reste encore à reconnaître que certaines de ces crises prennent racine dans notre histoire coloniale et nos systèmes économiques.
- Malgré les différences d'expertise, de moyens, de besoins et de rapports au temps, une juste transition humanitaire nécessitera la réelle coopération de tous les acteurs concernés. Si cette démarche de coopération est déjà bien engagée, nous devons encore travailler à la développer. Créer des espaces de dialogue comme cette conférence est donc une priorité.
- La réponse humanitaire doit être adaptée au contexte. Pour cela, les acteurs humanitaires ont tout intérêt à s'appuyer sur les résultats de recherches multidisciplinaires et participatives évaluant les besoins réels des populations.
- Il est nécessaire de travailler à la vulgarisation et à la diffusion des savoirs, notamment par l'éducation populaire, et de faciliter l'accès aux résultats de recherches afin de soutenir les acteurs dans leur réponse aux défis humanitaires présents et à venir.

04 conclusion

Les mots de clôture

“ Avec ses 6 tables rondes, le programme scientifique de cette conférence était ambitieux; (...) il est clair pour tous qu'elles doivent aboutir à des préconisations dans un certain nombre de domaines – préconisations qui n'auront d'autre ambition que d'aider à la décision des opérateurs de terrain de cette transition humanitaire qui fut notre objet d'étude durant ces deux journées. ”

Gilles LAJOIE, président du conseil académique de l'université de La Réunion

“ Le changement climatique n'attend pas que la COVID-19 soit maîtrisée. (...) Bien que les efforts soient à juste titre concentrés sur la gestion de cette pandémie ; il n'y a jamais eu de moment plus urgent pour agir (...) et je suis convaincue que cette plateforme nous a offert une opportunité d'unir nos forces et de définir une voie collective pour améliorer l'action humanitaire dans l'océan Indien. ”

Florine CLOMEGAH, directrice adjointe du bureau Afrique de la FICR

“ Je voulais remercier tous les participants d'avoir pris le temps de faire ensemble ce pas de côté – celui de porter un regard global et diversifié et de prendre le temps de la réflexion et du débat. Je voulais également remercier l'équipe technique qui a accompagné et facilité notre transition numérique (...) qui ouvre une perspective concrète et prometteuse d'échanges au plus près des terrains, avec les parties prenantes que sont les populations, les élus et les acteurs de terrain. Je voulais enfin souhaiter un bon vent, un vent porteur et favorable, à la présidence française de la COI. ”

Françoise FROMAGEAU, vice-présidente de la Fondation Croix-Rouge

“ Chacune des éditions de votre conférence est l'occasion de débattre des transformations du secteur humanitaire, de réfléchir à la façon de le rendre plus efficace et plus adapté aux besoins des populations et aussi de travailler sur la manière de coordonner toujours mieux l'action de l'Etat et celle des différentes organisations. (...) Mesdames et messieurs, cette conférence se clôture mais nos réflexions se poursuivent et soyez assurés de pouvoir compter sur mon total engagement et sur celui de l'ensemble des services de l'Etat à La Réunion pour porter cette nécessaire transition humanitaire dans l'océan Indien. ”

Jacques BILLANT, préfet de La Réunion



les intervenants



Laurent AMAR : Laurent Amar occupe depuis le 1er décembre les fonctions de conseiller diplomatique auprès du préfet de La Réunion et d'adjoint de l'Ambassadeur délégué à la coopération régionale dans l'océan Indien. En sa qualité de chef de la mission diplomatique, Laurent AMAR assurera également les fonctions d'Officier permanent de liaison (OPL) français auprès de la Commission de l'océan Indien (COI). Après une formation à l'École Nationale d'Administration, il a exercé les fonctions de Responsable des relations UE/ACP et euro-méditerranéennes au ministère des Affaires étrangères, de Chef du secteur Élargissement de l'Union européenne au Secrétariat Général du Comité Interministériel pour les questions européennes, de Directeur des affaires européennes et internationales au Conseil supérieur de l'audiovisuel, de Sous-directeur des stratégies du développement au ministère des Affaires étrangères et européennes, de Conseiller diplomatique de la ministre de l'Écologie, du développement durable, des transports et du logement, de Directeur adjoint du Département Asie puis du Département Afrique de l'Agence française de développement et de Consul Général au Cap (Afrique du Sud).



Michele ANGELETTI : Michele Angeletti est fonctionnaire européen, en poste comme Assistant technique pour la DG ECHO pour la région « Afrique australe et l'océan Indien » (bureau de Pretoria, Afrique du Sud). Il est responsable des projets financés par ECHO dans 7 pays de l'Afrique australe et de l'océan Indien (parmi eux Maurice, les Seychelles et les Comores), dont les projets de préparation aux risques de catastrophes. Michele Angeletti travaille depuis plus de 23 ans dans le domaine de l'aide humanitaire et de la coopération au développement. Il a géré des opérations multisectorielles pour des ONG dans 18 pays africains.



Jacques BILLANT : Monsieur le préfet Jacques Billant est issu de l'École spéciale militaire Saint-Cyr et diplômé d'état-major. À l'issue de onze ans passés sous les drapeaux, il intègre le corps des sous-préfets en 1999 et exerce dans les départements de la Haute-Savoie (1998-2000), des Vosges (2000-2002) et des Alpes-Maritimes (2007-2008). Durant cette période, il est également nommé chef de cabinet ministériel à double reprise, d'abord auprès de la ministre déléguée à l'Intérieur (2005-2007), puis au — près de la Garde des Sceaux, ministre de la Justice (2008-2009). Il est ensuite nommé préfet de l'Ariège (2009-2011), puis de la Dordogne (2011-2014). En 2014, il devient préfet de la Guadeloupe et représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin, avant d'être nommé préfet du Puy-de-Dôme en 2017. En 2018, il rejoint le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en tant que directeur de cabinet du ministre. Il exerce les fonctions de préfet de La Réunion depuis juin 2019.



Gina BONNE : Agronome spécialisée dans la protection des végétaux, Gina Bonne a 27 ans d'expérience professionnelle dans les secteurs du développement, dont 12 à des postes de direction au ministère de l'Agriculture des Seychelles et 15 à la Commission de l'océan Indien dans des domaines variés (agriculture, pêche, pollution marine, écologie, climat et réduction des risques de catastrophe). Professionnelle de la coopération régionale, Gina Bonne a des compétences dans l'animation de forum, l'élaboration et la gestion de projets et de programmes régionaux, multidisciplinaires et multi-bailleurs. Elle a également noué des partenariats avec de nombreuses organisations régionales et internationales. Elle parle anglais, français et russe.



Pascale CHABANET : Pascale Chabanet est directrice de recherche à l'IRD et représente de l'institut à La Réunion. Docteure en écologie marine, ses recherches sont centrées sur les impacts des perturbations naturelles ou anthropiques sur l'habitat corallien et les populations de poissons associées. Habilitée à diriger des recherches depuis 2005, ses travaux scientifiques sont aujourd'hui essentiellement appliqués à la gestion des récifs coralliens et de leurs ressources abordées par le biais de la science de la durabilité. Elle s'est engagée tout au long de sa carrière à former des étudiants et à opérer un transfert de connaissances vers les gestionnaires, ONG, et le grand public en général.



Florine CLOMEGAH: Florine Clomegah is the IFRC Deputy Director for the Africa Region. She is a driven and focused leader with significant experience in managing relations and operations in international organisations and in overseeing large, medium- and small-scale programmes involving a wide array of stakeholders, including donors, partners, and employees. Prior to joining IFRC, she was the Director of Operations at the African Initiatives for Relief and Development (AIRD) - an African International NGO based in Uganda. In this capacity, she led operations covering ten countries across West, Central, East and Southern Africa. Prior to joining AIRD, Florine held leadership roles at the Worldwide Women's Forum, the International Rescue Committee, the International Women's Initiative, and GIABA (an executive agency of the Economic Community of West African States). In these organisations, she leveraged her management and strategic expertise to supervise complex operations, projects, and programmes. A long-time humanitarian, Florine enjoys volunteering and is keen to help and serve others.



Emmanuel CLOPPET : Agronome de formation et ingénieur en Chef des Ponts, des eaux et des forêts, Emmanuel Cloppet a successivement assuré au sein de Météo-France, les fonctions de responsable du pôle de Météorologie agricole, de Directeur interrégional pour l'océan Indien et de Directeur central des activités commerciales. Membre du Comité de direction générale, il a assuré le pilotage de l'activité commerciale et de la stratégie digitale pour les professionnels et le grand public. Il assume depuis 2019 la fonction de directeur interrégional pour l'océan Indien. Représentant de Météo-France sur sa zone de compétence (La Réunion, Mayotte et territoires des Terres australes et antarctiques françaises), il assure également les responsabilités de directeur du Centre Régional Spécialisé pour les Cyclones Tropicaux (responsabilité confiée à Météo-France depuis 1993 par l'Organisation météorologique mondiale) et de président du Comité des cyclones tropicaux pour la Région Afrique. Cette instance réunit les 15 pays de l'Afrique australe et de la zone océan Indien exposés au risque cyclonique.



Jen-Christophe COMBE : Diplômé de l'IEP de Paris en 2005, Jean-Christophe Combe commence sa carrière au Sénat en 2003, en tant que conseiller technique. Il rejoint en 2006 le cabinet Deloitte et Associés en tant que collaborateur audit — secteur public. Il devient en 2007 directeur du cabinet du député-maire de Châlons-en-Champagne, avant d'exercer les mêmes fonctions auprès du maire de Saint-Germain-en-Laye, à partir de 2009. En 2011, il prend la direction du cabinet du président de la Croix-Rouge française, Jean-François Mattei. Nommé en 2012 directeur de l'engagement et de la vie associative, il est promu en 2015 directeur général adjoint en charge des directions opérationnelles et de l'organisation. Il est nommé directeur général par intérim de la Croix-Rouge française en octobre 2016 et depuis juin 2017 directeur général.



Amber CRIPPS : Amber Cripps est anthropologue et humanitaire avec une expérience en recherche qualitative et interventionnelle. Son travail s'oriente notamment autour de l'identification des déterminants socioculturels des comportements, et l'utilisation de techniques participatives et inclusives. Cette approche vise une réelle écoute des bénéficiaires pour orienter l'action et permettre une plus grande implication et appropriation locale des interventions. Depuis plus de 15 ans, elle travaille auprès d'ONG sur des projets communautaires en Asie, en Afrique et dans l'océan Indien, dans le domaine de la santé, de la protection environnementale, et des risques naturels.



Charlotte DÉZÉ : Médecin de santé Publique diplômée de l'université catholique de Louvain en Belgique et de la London School of Hygiene and Tropical Medicine, Charlotte Dézé a travaillé pendant 15 ans au sein des ONG Médecins du Monde et Solthis dans plus de 10 pays d'Afrique, principalement comme coordinatrice médicale et chef de mission. Depuis 4 ans, Charlotte Dézé est Conseillère régionale en Santé mondiale à l'Ambassade de France de Madagascar, d'où elle couvre la zone sud-ouest de l'océan Indien. Elle assure ainsi le suivi et le déploiement des actions françaises de coopération sanitaire multilatérales, bilatérales et régionales, promeut la stratégie de la France en santé globale et valorise l'expertise française en santé et recherche.



Stéphane DRENNE : Officier issu de l'École Spéciale Militaire de St-Cyr, Stéphane Drenne a réalisé son parcours professionnel au sein des formations militaires de la Sécurité Civile. Après 7 ans en unité d'intervention à Brignoles où il a pu intervenir sur différentes catastrophes (Fukushima, tempêtes KLAUSS et XYNTHIA, feux de forêt en Corse, inondations de Draguignan), il s'est spécialisé dans la gestion de crise au sein de l'état-major des ForMiSC en devenant expert européen en protection civile suite à des événements majeurs (séisme en Équateur en 2016, crise EBOLA en Guinée Équatoriale en 2015). Il est actuellement adjoint militaire au chef d'état-major de zone et de protection civile de l'océan Indien et chef du Bureau Gestion de Crise de la zone sud de l'océan Indien. Il est également diplômé du Master 2 en gestion globale des risques et des crises de La Sorbonne.



Stéphanie DRUGUET : Stéphanie Druguet est chargée de coopération internationale pour la direction générale International Partnership (comme par exemple la direction générale DEVCO), auprès de la Délégation de l'Union européenne de Maurice et des Seychelles. Elle gère des programmes régionaux dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de l'environnement, du changement climatique et de la gestion des risques de catastrophes ; elle est également point focal ECHO. Elle a auparavant occupé des postes similaires pour les Délégation de Madagascar, des Comores et du Maroc. Stéphanie Druguet travaille depuis 20 ans dans le domaine de la coopération internationale, avec des expériences au sein d'ONG et d'un organisme international de formation et recherche.



Olivier DUPÉRÉ : Docteur en droit, Olivier Dupéré est maître de conférences en droit public à l'université de La Réunion depuis 2013. Ses recherches portent sur le droit des risques naturels, qu'il cherche à saisir dans toutes ses composantes, tant de droit interne que de droit international. Ses travaux ont plus particulièrement porté, ces dernières années, sur le droit des risques telluriques (volcaniques, sismiques, etc.), littoraux (submersion marine et recul du trait de côte notamment), ainsi que sur le risque requin. Dans ces domaines, il intervient ponctuellement en qualité d'expert à la demande de divers acteurs publics. Depuis 2017, il dirige par ailleurs la [Revue Juridique de l'océan Indien](#), dont l'objet est de valoriser et de favoriser l'étude scientifique des différents droits applicables dans la zone



Marcel ESCURE : Titulaire d'une maîtrise de lettres classiques, Marcel Escure est diplômé de l'IEP de Bordeaux et de l'ENA (1988). Nommé et titularisé en qualité de secrétaire des Affaires étrangères à sa sortie, il devient premier secrétaire à Lima jusqu'en 1991. Par la suite, il est nommé rédacteur des affaires financières à l'administration centrale, avant d'occuper différents postes à Phnom Penh (1994-1996), Beyrouth (1996-1998), Dakar (2002-2005), Abidjan (2005-2007), Dar Es Salam (2011-2014), Lagos (2015), Niamey (2015-2019) et dans l'Océan Indien (2019). Marcel Escure est chevalier de l'ordre national du Mérite et de la Légion d'honneur.



Francisca ESPINOZA : D'origine chilienne, psychologue clinicienne de formation, docteure en sociologie clinique et psychosociologie à l'université Paris VII, Francisca Espinoza s'est intéressée au long de sa carrière au sujet de la violence, la transmission, la mémoire et les traumatismes. À la suite de sa thèse sur la transmission de l'histoire récente au Chili concernant la période de la dictature de Pinochet (1973-1989), elle intègre l'institut pour l'histoire et la mémoire de catastrophes IHMEC, dirigé par Serge Tisseron. La rencontre avec des sinistrés des catastrophes naturelles, leur détresse, mais aussi leur courage pour se reconstruire a motivé son engagement dans ce champ de recherche.



Marie FABIEN : Après plusieurs années au siège de la Croix-Rouge française, à la Direction des Relations et des Opérations internationales, Marie part dans l'océan Indien en 2017 en tant que cheffe de délégation aux Comores. A la fin de cette mission, elle rejoint l'équipe de la PIROI au poste de responsable de la formation et de la recherche. Le développement de cette nouvelle fonction correspond à la montée en puissance du PIROI Center, centre régional d'expertise, de formation et d'innovation. Aujourd'hui coordinatrice du programme régional, son rôle est de s'assurer de la bonne coordination entre les acteurs de la zone, de la mise en œuvre des projets de GRC et de la qualité de l'appui de la PIROI grâce notamment à la recherche/action.



Gaïa FEBVRE : Gaïa Febvre a réalisé sa maîtrise en droit international et politique internationale appliqués à l'université de Sherbrooke au Québec. En tant qu'assistante de recherche au sein de la PIROI, elle a notamment réalisé un inventaire comparatif des cadres normatifs applicables aux actions internationales en cas de catastrophes dans les pays du sud-ouest de l'océan Indien. Par ailleurs, elle était déléguée de son université à la COP-25 en 2019 pour laquelle elle a réalisé un travail sur la transition écologique juste. Aujourd'hui, dans la continuité de ces travaux, elle œuvre au sein du Front commun pour une transition énergétique porteuse de justice sociale au Québec.



Isabelle FOUQUART-JULIEN : Docteur en sciences - génie des procédés - nommée et promue aux palmes académiques en 2020. Cursus professionnel : a travaillé en industrie agro-alimentaire (34) – Cirad (974) – CCI (974) – université de La Réunion (974) – université de Tananarive (Madagascar) - Rectorat (974). Actuellement chargée de missions au rectorat, Isabelle Fouquart est formatrice risques majeurs naturels et technologiques, formatrice gestion de crise en établissement scolaire, et cadre participant à la gestion de crise sanitaire Covid-19. Elle est également responsable de la déclinaison des dossiers « documents académiques de gestion de crise », plan de formation sur les thématiques gestion de crise, risques majeurs, QAI.



Françoise FROMAGEAU : Médecin à Pont-l'Abbé en Bretagne depuis 1980, Françoise Fromageau a un long engagement au sein de la Croix-Rouge, d'abord localement à Pont-l'Abbé, où elle a présidé l'unité locale pendant 12 ans, puis au département du Finistère, enfin à la région Bretagne qu'elle préside depuis mars 2017. En 2004, elle est élue administratrice nationale de la Croix-Rouge française. En 2013, elle en devient secrétaire nationale, en tant que présidente de la commission des statuts et du bénévolat, poste qu'elle gardera jusqu'en 2017. Nommée en décembre 2013 au Haut conseil de la vie associative, elle est présidente de l'association MONALISA (Mobilisation nationale contre l'isolement des âgés), membre du Conseil national de lutte contre l'exclusion et membre du conseil d'administration de l'ANSA (Agence nationale des solidarités actives). Elle a été élue vice-présidente de la Fondation Croix-Rouge française par son conseil d'administration en 2017.



Isabelle GRANGER : Isabelle Granger joined the International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies as Global Coordinator for Legislative Advocacy in January 2017. In her current capacity, she directs the global IFRC Disaster Law Programme and supports the development of legislative advocacy initiatives by the IFRC network. Previously, Isabelle Granger served as IFRC Disaster Law Programme Coordinator for the Americas (2009-2016), and as IFRC Senior Legal Advisor to the Tsunami Operation in South-East Asia (2005-2009). Her experience also includes providing legal advice to major IFRC's disaster response operations including the Indian Ocean tsunami of 2004, the Haiti Earthquake of 2010, the Ecuador Earthquake in 2016, and the current COVID19 pandemic. Isabelle Granger earned her graduate degree in Civil Law from the University of Montreal in 1999, her Juris Doctor from the University of Ottawa in 2001, with distinction in all subjects, and her Master Degree in Business Administration from HEC Montreal in 2003. She is a registered lawyer at the Quebec Bar in Canada since 2001.



Gilles LAJOIE: Professeur des universités en géographie à l'université de La Réunion, Gilles Lajoie préside son Conseil académique depuis 2016, après avoir été délégué régional à la recherche et à la technologie pour La Réunion et Mayotte de 2008 à 2015. Après avoir soutenu une HDR en modélisation et recherches urbaines, il a dirigé huit thèses depuis 2012. Le professeur Lajoie est membre du conseil d'administration de l'IRD depuis 2019. Régionalement, il a représenté les grands organismes de recherche (CIRAD, IRD, CNRS, INSERM, IPGP) au sein du Conseil économique, social et environnemental de 2016 à 2018, et au sein du Conseil de la culture, de l'éducation et de l'environnement depuis 2019. Depuis 2021, dans le but de resserrer les liens entre le monde de la recherche et le monde économique, il occupe la fonction de vice-président de la technopole de La Réunion.



Alessia LEFÉBURE : Diplômée de Sciences Po et titulaire d'un doctorat en sociologie des organisations, Alessia Lefébure a rejoint l'EHESP en 2017. Sa carrière internationale dans l'enseignement supérieur et la recherche l'a amenée à prendre des responsabilités en Europe, aux États-Unis et en Asie. Elle a vécu six ans à New York où elle a dirigé l'Alliance, un laboratoire d'innovation en recherche et formation, entre l'université Columbia, l'Ecole Polytechnique, Sciences Po et l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne. Elle avait auparavant fondé et animé à Sciences Po, de 2006 à 2011, le Centre Asie-Pacifique-Afrique-Moyen-Orient, pivot de la stratégie institutionnelle de partenariat académique de l'établissement dans ces régions. Entre 2001 et 2006, elle a été en poste à Beijing, à l'université Tsinghua, où elle a ouvert et dirigé l'antenne de Sciences Po en Chine (la première à l'étranger).



Navin MAHADOO : Navin Mahadoo est le chargé des programmes et responsable de la gestion des catastrophes et de la réduction des risques à la Croix-Rouge de Maurice depuis 2005. Infirmier militaire de profession, il a passé sept ans dans les forces paramilitaires de Maurice. Entre-temps se spécialise dans le domaine de la gestion des catastrophes et complète ses études en gestion des projets. Volontaire de la Croix-Rouge de Maurice depuis l'âge de 13 ans, il est recruté en tant que chargé des programmes et responsable de la gestion des catastrophes et de la réduction des risques afin de mettre en place des programmes de GRC et RRC au sein de la société nationale après le tsunami de 2004. Il a aussi été consultant pour le bureau du Premier Ministre lors de la mise en place du centre de la gestion des catastrophes de Maurice.



Vêlayoudom MARIMOUTOU : Docteur en sciences économiques de l'EHESS, le Professeur Vêlayoudom MARIMOUTOU est secrétaire général de la COI (commission de l'océan Indien). Il a précédemment occupé des postes clés tels que recteur de la région académique La Réunion, chancelier des Universités, directeur de l'Institut d'Économie publique, directeur de l'Institut français de Pondichéry, directeur de l'USR CNRS « Savoirs et Mondes Indiens », directeur scientifique adjoint du CNRS (INSHS), directeur du GREQAM UMR CNRS 6579 et doyen de la faculté des sciences économiques et de gestion de l'université Montesquieu Bordeaux 4. Le Pr Marimoutou est commandeur dans l'ordre des Palmes académiques et chevalier de la Légion d'honneur.



Thierry MALBERT : Thierry Malbert est Docteur en Anthropologie, Maître de Conférences HDR en Sciences de l'éducation à l'Université de La Réunion, membre du laboratoire LCF. Ses enseignements et recherches en anthropologie portent sur l'analyse du lien social dans la société créole réunionnaise à travers les champs de l'éducation familiale, de la parentalité, de reliances interculturelles et du dialogue inter-religieux dans le contexte des migrations de l'Océan Indien. Spécialiste de la zone Océan Indien, Thierry fut consultant auprès de la Commission de l'Océan Indien pour la mise en place de la stratégie culturelle de la COI (2012), il est par ailleurs, expert externe à l'UNESCO pour la zone Océan Indien. A présent, il assure : la direction du département des Sciences Sociales de l'université de La Réunion, la direction scientifique de l'observatoire de la parentalité à La Réunion et de l'océan Indien et les responsabilités pédagogiques du DU (Diplôme Universitaire) République et religions et du Master en Anthropologie sociale et culturelle de l'océan Indien.



Chiarella MATTERN : Chiarella Mattern est anthropologue de la santé résidant à Madagascar depuis 2008. Chiarella a soutenu sa thèse en anthropologie en 2017 portant sur l'analyse du système pharmaceutique malgache et plus précisément sur le marché informel du médicament à Madagascar. Engagée en 2012 à l'Institut Pasteur de Madagascar pour assurer la coordination de 2 projets d'études anthropologiques portant sur le paludisme, elle est depuis 2014 responsable du Service Santé & Sciences Sociales hébergé au sein de l'Unité d'Épidémiologie et de Recherche clinique. Ce service a pour vocation de conduire des recherches dans trois champs : la santé maternelle et infantile, les maladies infectieuses et la réponse des sciences sociales aux épidémies.



Nicolas MEISEL : Nicolas Meisel a travaillé 6 ans à l'OCDE sur la gouvernance publique et la gouvernance d'entreprise. Entré à l'AFD en 2005, il a été en charge de la modélisation et du suivi macro-économique des pays de la Zone franc, a coordonné différents programmes de recherche sur l'économie politique de la croissance de long terme, les systèmes financiers, la mesure des institutions et de la soutenabilité. Il a monté et animé des dialogues de politique publique avec les gouvernements du Sénégal, d'Afrique du sud, d'Ethiopie, écrit ou coordonné plusieurs articles et ouvrages, et mené une activité d'enseignement à HEC. Responsable du pôle Economie-Stratégie du département Amérique latine entre 2015 et 2019, il a accompagné l'extension du réseau de l'AFD et renforcé son positionnement dans la région. Il est depuis octobre 2019 économiste de la direction régionale océan Indien de l'AFD, en charge des enjeux de prospective, climat et résilience à long terme.



Frédéric MIRANVILLE : Titulaire d'un DEA de mécanique-énergie et d'un doctorat en physique du bâtiment de l'Université de La Réunion, il est nommé maître de conférences en 2004, puis maître de conférences HDR en 2009. De 2006 à 2008, il est vice-doyen en charge des formations à l'UFR des sciences de l'homme et de l'environnement. Chargé de mission insertion professionnelle de 2007 à 2008, puis vice-président chargé des relations extérieures et de l'insertion professionnelle de 2008 à 2012, il est nommé professeur des universités de première classe en 2013. Conseiller au CESER de La Réunion, il est également élu du CA de la Conférence des Présidents d'Université (CPU) depuis 2018. En 2016, il prend la présidence de l'université de La Réunion et est réélu en 2021.



Madihali MOHAMMED DJOUNEID : Mohammed Djouneid Madihali est conseiller technique à la Direction générale de la sécurité civile. Il a plus de 10 ans d'expérience dans le domaine de la gestion des risques de catastrophe en tant que coordinateur national de projet en Union des Comores et/ou Expert National de projet. Actuellement, Mohamed Djouneid Madihali est Expert National du Projet "Renforcement de la résilience des Comores aux risques de catastrophes liées au changement et à la variabilité climatique (RRC)".



Christian PALLIER : Engagé depuis 30 ans à la Croix-Rouge, en mission internationale avec la Fédération CR/CR dans différents pays d'Afrique et de l'océan Indien sur des opérations d'assistance aux réfugiés, de réponse aux catastrophes puis sur le développement organisationnel des Sociétés nationales. Dirige depuis 2001 la Plateforme d'Intervention régionale de l'océan Indien (PIROI) de la Croix-Rouge française qui mène un programme de gestion des risques et des catastrophes en partenariat avec les sociétés nationales membres (Comores, Madagascar, Tanzanie, Mozambique, Seychelles, Maurice, France- Réunion - Mayotte) ainsi que les instances du Mouvement (FICR et CICR), en coopération avec les représentations gouvernementales, notamment à travers un partenariat actif avec la Commission de l'Océan Indien.



Dolorès POURETTE : Dolorès Pourette est anthropologue de la santé à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et membre de l'UMR Ceped (IRD, université de Paris, INSERM). Ses recherches portent principalement sur les questions de santé et de migration (VIH, hépatite B) et sur la santé des femmes (cancers féminins, santé reproductive). Elle a également travaillé sur les violences de genre. Elle mène ses recherches dans l'océan Indien (Madagascar, La Réunion), en Afrique de l'Ouest et en France. Dernier ouvrage : Pourette D., Mattern C., et al. (eds), Femmes, enfants et santé à Madagascar. Approches anthropologiques comparées (2018, L'Harmattan).



Christiane RAFIDINARIVO : Christiane Rafidinarivo est Docteure Habilitée à diriger des recherches en Science Politique, université de La Réunion et Docteure en Science politique, université de Toulouse. Elle est Présidente du Conseil Scientifique de l'Institut d'études politiques Madagascar où elle est Professeure associée en Science politique, relations internationales et géopolitique. Elle est Chercheure associée au Laboratoire de recherche sur les espaces Créoles et Francophones de l'université de La Réunion et chercheure invitée au Centre de recherche politique CEVIPOF de Sciences Po Paris. Elle est Présidente de l'Association océan Indien de Science politique. Ses deux principaux axes de recherches sont la Science politique des conflits et les Solidarités. Elle est spécialiste de l'océan Indien.



Jean Claude RAKOTOMALALA : Médecin de formation, spécialiste en Santé publique et Santé Communautaire. Il est le président de la plateforme COMARESS qui est un regroupement des organisations de la société civile œuvrant dans le domaine de la Santé à Madagascar. Il est le deuxième vice-président du réseau des OSC de l'Afrique francophone pour la vaccination (l'OAFRESS). D'ailleurs, il a toujours mené des actions en faveur de la lutte contre les maladies transmissibles, la santé de la mère et de l'enfant. De plus, il a travaillé depuis 1993 au profit de la communauté avec l'ONG ASOS dont il est actuellement le directeur exécutif.



Andoniaina RATSIMAMANGA : Andoniaina Ratsimamanga se considère comme une employée très prospère dans des organisations bien établies comme la Banque mondiale, Concern Worldwide, Cordaid, USAID, et quand elle a rejoint le Mouvement de la Croix-Rouge et des Croissants -Rouges, elle a appris et grandi dans son travail, pour avoir accru ses responsabilités et ses compétences. En tant que professionnelle humanitaire, elle est fière de voir sa contribution comme une réelle valeur ajoutée pour l'équipe, pour l'institution et pour s'épanouir dans le développement de la communauté. Dans son rôle de Secrétaire générale de la Croix-Rouge Malagasy, ses responsabilités nécessitent le développement d'efforts et d'activités collectifs pour rendre la communauté plus résiliente face aux diverses crises humanitaires. Dans son rôle de Secrétaire générale de la Croix-Rouge Malagasy, elle aspire à être influente en mobilisant des engagements. En dehors de la Croix-Rouge Malagasy, elle aide des associations caritatives individuellement dans la prise en charge des enfants malades, des personnes en situation d'handicaps, s'ils sont dans le besoin. Diplômée en DEA en géographie (5 ans d'études universitaires).



Marilys-Victoire RAZAKAMANANA : Docteur en économie de la santé de l'université Clermont Auvergne, France, Marilys-Victoire Razakamanana est chef du département économie à l'université catholique de Madagascar (UCM) et enseignant-chercheur à l'université d'Antananarivo. Elle est rattachée au Centre de recherche pour le développement (CRD) de l'UCM. Elle a bénéficié de la bourse postdoctorale de la Fondation Croix Rouge Française en 2019 et ses études portaient sur l'accès aux soins communautaires à Madagascar. Ses recherches portent essentiellement sur le capital humain, le financement de la santé, l'accès aux soins, analyse d'impacts de projets et analyse des effets macro et microéconomiques des maladies.



Eric SAM-VAH : Eric Sam-Vah est chef de délégation adjoint de la PIROI (Plateforme d'intervention régionale de l'océan Indien), outil de la Croix-Rouge française basé à l'île de La Réunion et qui mène un programme régional de gestion des risques de catastrophes naturelles et sanitaires et d'adaptation au changement climatique dans le sud-ouest de l'océan Indien. Il intervient depuis 2010 aux Comores, à Madagascar, à Maurice, à Mayotte, au Mozambique, aux Seychelles et en Tanzanie sur des projets de réduction des risques de catastrophes ainsi que lors d'opérations d'urgence. Diplômé de l'université de la Réunion et de l'université du Québec à Montréal, il a travaillé auparavant en tant que délégué pour la Croix-Rouge française en Asie du sud-est (Thaïlande, Cambodge, Indonésie) ainsi que dans le secteur privé au Cambodge, en Chine et à La Réunion.



Emmanuel SOUFFRIN : Emmanuel Souffrin est impliqué depuis 1990 dans de nombreuses études, recherches, évaluations, formations à caractère ethnologiques et sociologiques plus particulièrement à La Réunion, à Mayotte, aux Comores et à Madagascar pour des collectivités, des entreprises associatives, des ONG ou des services de l'État. Il est docteur en anthropologie (1991), titulaire d'une maîtrise en psychologie sociale (1988), chercheur indépendant et chargé de mission de 2011 à mai 2015 pour l'animation du Pôle de recherche et d'étude pour la formation et l'action sociale (PREFAS). Emmanuel Souffrin est enseignant en psychologie et en anthropologie au CNAM, à l'IAE et à l'IRTS pour des étudiants et des professionnels et, dans le cadre d'un Master de sciences sociales appliquées au développement, à l'UCM de Madagascar en partenariat avec l'IRD. Il est également expert en sciences sociales auprès du réseau SAOME OI, évaluateur d'actions et de politiques publiques et, depuis 2009, dans le cadre d'une habilitation de l'HAS-ANESM des établissements médico-sociaux. Il participe à des programmes de recherche-action privilégiant les observations et les entretiens, en partenariat avec des équipes pluridisciplinaires.



Aude STURMA : Sociologue de l'environnement, chercheuse associée au Centre d'études et de recherche travail, organisation pouvoir à Toulouse, Aude Sturma s'intéresse au lien entre santé et environnement, plus particulièrement aux interactions complexes entre normes environnementales, organisation sociale, pouvoir politique local et système institutionnel. A travers ses différents terrains de recherche (académique) et d'expertise notamment réalisés dans l'océan Indien, elle a porté son regard sur le lien entre gouvernance locale de l'eau et la précarité sanitaire. Aujourd'hui, la question de l'accès à l'eau pour les publics précaires devient centrale dans ses recherches dans un contexte de changement climatique et d'exacerbation des risques sanitaires qui en résulte.



François TAGLIONI : François Taglioni est Professeur des universités à l'université de La Réunion. Il est actuellement directeur du Master de « Géographie, aménagement, environnement et développement » UFR LSH, université de La Réunion ; membre élu du comité national de la recherche scientifique du CNRS (CoCNRS), en section 39 ; Directeur du « Diplôme universitaire (DU) d'Ethnomédecine », UFR Santé, université de La Réunion. Il travaille sur la thématique des risques sanitaires et animal ainsi que sur la santé environnementale. Ses recherches étudient ainsi l'espace du risque sanitaire. Elles interrogent les degrés de vulnérabilité des espaces insulaires face aux maladies émergentes dans un contexte économiquement et sanitaire sensible. Risques sanitaires, gestion des crises, émergence des maladies infectieuses et vulnérabilité des sociétés sont donc croisés dans une démarche transdisciplinaire. Ses recherches interrogent également les dynamiques territoriales des petits espaces insulaires dans le monde.



Virginie TROIT : Virginie Troit est la directrice générale de la Fondation Croix-Rouge française. Elle a rejoint la Fondation après 8 ans d'expérience au sein d'ONG locales et internationales (Médecins sans Frontières, Handicap International) et une carrière de 9 ans au sein d'entreprises transnationales. Elle est membre du conseil d'administration de l'International Association of Humanitarian Studies et du comité de la revue Alternatives Humanitaires. Titulaire d'un master en management (TBS), d'un master en science politique (Université Panthéon-Sorbonne), d'un diplôme interuniversitaire d'éthique et pratiques médicales (Université Aix-Marseille), et poursuit ses recherches en relations internationales (CERI/Sciences Po-CNRS).



Anne-Françoise ZATTARA-GROS : Titulaire d'un doctorat de l'université de La Réunion, Anne-Françoise Zattara est Professeure en droit privé. Ses travaux de recherche, qui portent sur la place et le rôle du droit dans le développement en particulier économique, sont enrichis d'une dimension de droit comparé, s'intéressant aux différents systèmes juridiques et droits des pays de la zone sud-ouest de l'océan Indien. Habilitée à diriger les recherches (2004), elle a encadré de nombreux programmes de recherche régionaux et internationaux. Vice-présidente en charge des relations internationales et de la coopération régionale de 2016 à 2020, elle est actuellement chargée de mission Europe, relations internationales et coopération régionale. Elle a exercé différents mandats politiques au niveau local, national (Campus France, réseau VPRI) et international (AUF). Elle est aussi membre de nombreux conseils d'administration (Club export), de différents réseaux internationaux (RETI, DG2) et correspondante d'institutions internationales et nationales.



Ben Amar ZEGHADI : Au cours des 20 dernières années, Ben Amar Zeghadi a acquis une expérience significative dans la conduite de projets à forts enjeux sociétaux en concevant et pilotant des actions et programmes inscrits dans l'économie sociale et solidaire en France et à l'étranger (Sénégal, Algérie, Espagne, Palestine, etc.) sur des sujets aussi divers que la protection de l'enfance, l'asile politique, la réinsertion sociale ou la question sanitaire. Dirigeant pendant plusieurs années de la plus grosse association de lutte contre l'exclusion à Mayotte (Tama - Groupe SOS), il cofonde la CRESS de Mayotte en 2014 et en prend le poste de délégué général en 2016. ESS France lui confie en juin 2020 une Délégation nationale aux outre-mers. Cette dernière assure une mission d'appui et d'animation des CRESS ultramarines. Elle représente également l'ESS en outre-mer au sein des instances et réseaux de l'ESS et auprès des pouvoirs publics territoriaux, nationaux, européens et internationaux. Dans le cadre de sa fonction de Délégué national, Ben Amar Zeghadi apporte aux territoires de la France des mers dans les trois océans, son expertise en matière de politiques publiques, de gouvernance, de leadership et de gestion des entreprises de l'ESS.

co-organisateurs et partenaires

FONDATION
croix-rouge française

| Pour la recherche humanitaire et sociale



La Fondation Croix-Rouge française

La Fondation de la Croix-Rouge française est une fondation reconnue d'utilité publique dédiée à la recherche en sciences humaines dans les champs humanitaire et social. Elle porte la volonté de la Croix-Rouge française de promouvoir la connaissance scientifique, la réflexion éthique et l'innovation sociale, dans l'objectif d'améliorer les pratiques et ainsi faire avancer l'action au service des plus vulnérables. Son action se déploie autour de 3 missions principales :

- Soutenir à la recherche, par l'attribution de bourses et de prix
- Valoriser les travaux de recherche, à travers une palette de publications diversifiée
- Susciter le débat, par l'organisation d'événements scientifiques en France comme à l'étranger

www.fondation-croix-rouge.fr



La PIROI de la Croix-Rouge française

La Plateforme d'intervention régionale de l'océan Indien (PIROI) est un outil de la Croix-Rouge française rattaché à la Direction des relations et des opérations internationales (DROI) qui mène depuis 2000 un programme régional de gestion des risques de catastrophes (GRC) dans la zone sud-ouest de l'océan Indien. La PIROI est composée de différents membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Comores, France, Madagascar, Maurice, Mozambique, Seychelles, Tanzanie). Basée à La Réunion, elle permet de concentrer les compétences et les moyens au plus près des zones vulnérables et ainsi d'augmenter la réactivité et la flexibilité face aux catastrophes.

piroi.croix-rouge.fr



L'IRD Réunion

Institution française publique de recherche, l'IRD défend un modèle original de partenariat scientifique équitable avec les pays du Sud et une science interdisciplinaire et citoyenne, engagée pour la réalisation des Objectifs de développement durable. L'IRD s'est installé à La Réunion en 1987 avec le premier programme de suivi de l'environnement marin lié au développement de la pêche thonière française dans l'océan Indien. Au fil des années et des programmes, les équipes se sont étoffées pour répondre aux différentes problématiques du territoire et de la région.

www.ird.fr



L'université de La Réunion

L'université de La Réunion, créée en 1982, accueille aujourd'hui plus de 14 000 étudiants. Seule université française dans l'océan Indien, elle offre une large palette de formations afin de permettre à tous les Réunionnais de pouvoir étudier sur leur territoire. En matière de recherche, l'Université constitue la 1ère force de recherche du territoire en nombre d'emplois et a développé des activités diversifiées, en réponse aux attentes sociétales : préservation des écosystèmes naturels, gestion des risques naturels, sécurité sanitaire et alimentaire, autonomie énergétique, observatoire en Sciences humaines et sociales sur les sociétés indianocéaniques.

www.univ-reunion.fr

With the
participation of



liste des principaux sigles et acronymes

AC : Agent communautaire

AFD : Agence française de développement

ARS : Agence régionale de santé

CDCS : Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des affaires étrangères

CERI : Centre de recherche internationale

CERTOP : Centre d'étude et de recherche travail, organisation, pouvoir

CICR : Comité international de la Croix-Rouge

CNRS : Centre national de la recherche scientifique

COI : Commission de l'océan Indien

CRF : Croix-Rouge française

DGSCGC : Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises

DROI : Direction des relations et opérations internationales (de la Croix-Rouge française)

EHESP : École des hautes études en santé publiques

EHESS : École des hautes études en sciences sociales

ESOI : Études ethnosociologiques de l'océan Indien

ESS : Économie sociale et solidaire

FICR : Fédération internationale des sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

GDPC : Global Disaster Preparedness Center

GRC : Gestion des risques et catastrophes

IDH : Indice de développement humain

IORA : Association des États riverains de l'océan Indien

IRD : Institut de recherche pour le développement

LOOM : Loi d'orientation pour l'Outre-Mer

OI : Océan Indien

ONG : Organisation non gouvernementale

OSC : Organisation de la société civile

PCFOI : Plateforme de coopération de la France de l'océan Indien

PIROI : Plateforme d'intervention régionale de l'océan Indien de la Croix-Rouge française

RC3 : Consortium de recherche du mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Red Cross Red Crescent Research Consortium)

RRC : réduction des risques de catastrophes

SHS : Sciences humaines et sociales

UE : Union européenne

UMR : Unité mixte de recherche



contact

Fondation Croix-Rouge française
21 rue de la Vanne
CS 90070
92126 MONTRouGE CEDEX
+33 1 40 71 16 34

Siège social :
95 rue Michel-Ange
75016 PARIS

www.fondation-croix-rouge.fr



FONDATION
croix-rouge française



| Pour la recherche humanitaire et sociale